Motion N° 1570

Retour aux sources

Gauthier Corbat (Le Centre)

Les épisodes de sécheresse et de canicule se multiplient et mettent sous pression les ressources en eau de notre canton. Les mesures de restriction prises ces dernières semaines rappellent que la sécurité de l'approvisionnement constitue un enjeu stratégique pour le Jura.

Cette situation affecte également durement l'agriculture jurassienne. Les déficits de précipitations réduisent les rendements des prairies, compromettent les récoltes de fourrages et obligent parfois les exploitations à puiser prématurément dans leurs stocks hivernaux. Dans un canton dépourvu de grands lacs et de glaciers, la disponibilité de l'eau devient ainsi un enjeu croissant pour l'agriculture comme pour l'ensemble de la collectivité.

Avec le Plan sectoriel des eaux (PsEaux 2030), le Canton dispose déjà d'un instrument de gestion intégrée de ses ressources en eau. Dans ce cadre, des réflexions sont notamment engagées sur l'approvisionnement de certaines cultures agricoles, avec différentes pistes telles que les bassins de rétention, le recours au réseau d'eau potable ou encore la réactivation d'anciennes sources. Ces travaux vont dans la bonne direction et constituent une base sur laquelle il convient de s'appuyer.

Il paraît toutefois opportun d'élargir cette réflexion et d'examiner de manière systématique les ressources de réserve susceptibles d'être mobilisées en période de pénurie. Au fil des décennies, certaines communes ont abandonné ou mis hors service des captages, sources ou forages, notamment lors de leur raccordement à des réseaux régionaux. Leur remise en service n'est de loin pas toujours possible ni pertinente, mais certains de ces ouvrages pourraient présenter un intérêt comme ressources complémentaires pour des usages ne nécessitant pas nécessairement de l'eau potable.

Lorsque les conditions hydrogéologiques, environnementales, légales, techniques et économiques le permettent, certaines ressources pourraient néanmoins contribuer à l'abreuvement du bétail, à l'irrigation ciblée de certaines cultures, à la défense incendie ou à d'autres usages ne nécessitant pas une eau de qualité potable.

La question du stockage mérite également d'être approfondie. La récupération et le stockage des eaux excédentaires durant les périodes favorables, notamment hivernales, pourraient constituer une piste complémentaire. Bassins de rétention, retenues collinaires, petits plans d'eau ou autres solutions adaptées au contexte jurassien doivent pouvoir être évalués objectivement, en tenant compte de leurs limites, de leurs coûts et de leurs impacts environnementaux. Il ne s'agit pas d'imaginer une irrigation à large échelle, peu réaliste dans le contexte jurassien, mais de renforcer notre capacité à répondre à certains besoins prioritaires lors des périodes de pénurie.

L'objectif n'est donc ni de remettre en cause le PsEaux 2030, ni de dupliquer les travaux déjà engagés, mais de les compléter par une approche spécifique des ressources de réserve et de leur possible mobilisation.

La présente motion demande dès lors au Gouvernement, dans le cadre du PsEaux 2030 et en coordination avec les travaux déjà engagés, de développer un volet cantonal consacré aux eaux de réserve, comprenant notamment :

- **Un inventaire des anciens captages, sources, forages et autres ressources ou infrastructures aujourd'hui inexploités ou sous-utilisés et susceptibles de présenter un intérêt en période de pénurie ;**
- **Une évaluation de leur potentiel réel et des conditions techniques, hydrogéologiques, environnementales, juridiques et financières d'une éventuelle utilisation ;**

- **Une analyse des usages envisageables, notamment pour l'agriculture, l'abreuvement du bétail, la défense incendie et d'autres besoins ne nécessitant pas nécessairement une eau de qualité potable ;**
- **Une analyse des possibilités de récupération et de stockage des eaux excédentaires en période favorable et de leur mobilisation lors des épisodes de sécheresse ;**
- **Une coordination de ces réflexions avec la future stratégie cantonale en matière d'irrigation ainsi qu'avec les communes, les distributeurs d'eau et les milieux agricoles ;**
- **Une réflexion sur les modalités de financement des mesures présentant un intérêt et un rapport coût-bénéfice favorables.**

L'objectif est de renforcer, en complément des mesures déjà engagées, la résilience du Jura face aux sécheresses, de soutenir son agriculture et de valoriser de manière rationnelle et durable les ressources en eau disponibles sur son territoire.

Gauthier Corbat (Le Centre)

Co-signataires

- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Boris Beuret (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Pascal Eschmann (Le Centre)
- Marc-André Frésard (Le Centre)
- Sandra Hauser (Le Centre)
- Thierry Paratte (Le Centre)
- Clément Piquerez (Le Centre)
- Sylvain Quiquerez (Le Centre)
- Karine Génesta-Nagel (Le Centre)
- Guy Jubin (Le Centre)
- Aubin Montavon (Le Centre)
- Sébastien Piquerez (Le Centre)
- Souade Wehbé (Le Centre)
- Madeleine Juillard Schaller (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 28 octobre 2026